

Visites de surveillance générale de l'exercice de

LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

Programme

2021-2022



29/01/2021



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

OIIAQ.ORG



PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE AU QUÉBEC¹

Afin d'assurer la protection du public, le [Code des professions](#) prévoit divers mécanismes applicables à tous les ordres professionnels, dont l'un consiste en la mise sur pied d'un système de surveillance de la qualité de l'exercice professionnel par ses membres. Il impose notamment l'instauration d'un Comité d'inspection professionnelle (CIP), qui a pour mandat de surveiller l'exercice de la profession par ses membres et d'exercer tous les autres pouvoirs prévus aux articles 109 à 115. À cette fin, le Conseil d'administration d'un ordre professionnel doit déterminer par règlement la composition, le nombre de membres et la procédure du comité.

L'inspection professionnelle a donc pour objectif d'assurer la protection du public et d'aider les membres d'un ordre à maintenir et à améliorer leurs compétences. C'est dans ce cadre et cet état d'esprit que le CIP et le Service inspection et pratique professionnelles (SIPP) de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) ont conjointement mis en œuvre le programme de visites de surveillance générale (VSG).

¹ Le générique féminin est utilisé dans cette publication sans discrimination à l'égard du genre masculin, et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE VISITE DE SURVEILLANCE

Promouvoir auprès des membres certains aspects fondamentaux de l'exercice de la profession : la compétence (connaissances et habiletés, jugement, attitude), le respect des règles de déontologie et d'éthique, ainsi que la responsabilité professionnelle.

Repérer et signaler les situations qui ont une incidence sur la qualité des soins et services offerts à la population.

Inciter les membres à se conformer aux normes généralement reconnues régissant l'exercice de la profession (*Profil des compétences, Code de déontologie et Code des professions*).

Promouvoir le développement professionnel et l'autonomie professionnelle des infirmières auxiliaires.

Afin d'atteindre ces objectifs, le CIP nomme des membres de diverses régions du Québec, qui agissent à titre d'inspecteurs sous son autorité. Leur mandat de deux ans est renouvelable.



SÉLECTION DES ÉTABLISSEMENTS 2021-2022

Chaque année, le CIP détermine des VSG dans un grand nombre d'établissements répartis dans toute la province du Québec. Plusieurs facteurs leur permettent d'élaborer ce programme, qui doit ensuite être approuvé par le Conseil d'administration.

De ce fait, certaines activités du Programme de visites de surveillance générale de l'exercice de la profession d'infirmière auxiliaire 2019-2021 ont été reportées à ce programme 2021-2022 dû à la pandémie liée à la COVID-19. D'ailleurs, le CIP est d'avis que ce Programme ne pourra être mis en œuvre qu'à la fin de cette crise sanitaire, et ce, afin d'assurer la protection du public et de limiter au maximum le risque de propagation lors des VSG.

Nous estimons à 1153 le nombre d'infirmières auxiliaires qui feront l'objet d'une inspection. Sur les 77 établissements qui seront visités, 41 sont issus du programme 2019-2021.

Le SIPP assure une vigie constante des situations pouvant mettre en cause la qualité de l'exercice de l'infirmière auxiliaire, notamment par le suivi de rapports de coroner, du Protecteur du citoyen, de demandes du public, du Syndic et des Commissaires aux plaintes des établissements ainsi que d'événements médiatisés mettant en cause la qualité des soins. Parmi ces 77 établissements, 46 ont été sélectionnés pour donner suite à des signalements ou à des événements inhabituels et problématiques, liés à la qualité des soins, qui ont été transmis ou observés au courant des années 2018 à 2020.

Par conséquent, 73 % des visites inscrites au programme de visites de surveillance générale de l'exercice de la profession viseront les infirmières auxiliaires exerçant dans des résidences privées pour aînés (RPA) et des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) publics et privés. Ces visites visent à s'assurer de la qualité des soins prodigués à la clientèle de ces milieux, et en particulier, des soins destinés aux clientèles vulnérables dans un contexte où l'encadrement et le soutien sont souvent insuffisants ou inexistant.

Nous avons aussi choisi de cibler les cliniques et les groupes de médecine de famille (GMF), un secteur où l'on a recruté dix fois plus d'infirmières auxiliaires au cours des quatre dernières années; 9 cliniques feront donc partie du programme 2021-2022.

En résumé, 9 centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) et leurs 19 installations. À cela s'ajoutent, 10 CHSLD privés et 45 RPA, qui feront aussi partie du programme 2021-2022.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Il est important de souligner que la crise sanitaire que nous vivons actuellement nous fait prendre conscience des limites de notre processus d'inspection professionnelle qui se fait uniquement en présentiel dans les milieux de soins. Le Chantier d'inspection mis en place en mai 2019 par l'Office des professions auquel la directrice du SIPP participe activement par le groupe de travail en matière d'inspection professionnelle viendra appuyer nos réflexions et la révision de notre processus en place depuis de nombreuses années, en réponse à ces limites.

Néanmoins, la démarche d'inspection retenue pour 2021-2022 prévoit des VSG réalisées par les inspecteurs dans les milieux cliniques.

Les inspecteurs préconisent une approche pédagogique auprès des membres afin de :

- Promouvoir les valeurs fondamentales de la profession : la rigueur, l'excellence, l'humanité, le respect et l'intégrité;
- Sensibiliser les infirmières auxiliaires à leurs devoirs, obligations et responsabilités envers le public, le patient et la profession;
- Inciter les infirmières auxiliaires à se conformer aux normes reconnues régissant l'exercice de la profession;
- Soutenir les infirmières auxiliaires dans l'exercice de leur profession;
- Promouvoir le perfectionnement professionnel des infirmières auxiliaires;
- Produire des constats généraux sur l'exercice de la profession des infirmières auxiliaires et participer à la recherche de solutions aux problèmes de pratique professionnelle et en saisir le Conseil d'administration lorsque requis;
- Repérer et signaler les situations qui ont une incidence sur la qualité des soins et services offerts à la population (équipements défectueux ou manquants, manque de personnel, etc.).

Les inspecteurs doivent également tenir compte des principaux facteurs organisationnels influant la pratique de l'infirmière auxiliaire dans les établissements.

L'inspection considère le nombre croissant d'infirmières auxiliaires exerçant dans le secteur privé. L'inspection dans ce milieu exige davantage de temps et de ressources afin de bien encadrer et surveiller la pratique de certains membres qui est jugée plus à risque. Pour assurer la protection du public, l'OIIAQ doit continuer de tenir compte de ces changements afin de joindre le plus grand nombre d'infirmières auxiliaires qui exercent dans l'ensemble du réseau de la santé du Québec.



EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE 2021-2022

RÉGIONS (13)	ÉTABLISSEMENTS (77)	INSTALLATIONS (90)
BAS-SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD	4	4
CAPITALE-NATIONALE	11	11
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	5
ESTRIE	9	10
MONTÉRÉGIE	13	15
MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC	4	4
MONTRÉAL	14	16
LAVAL	5	5
LAURENTIDES	3	3
LANAUDIÈRE	0	0
OUTAOUAIS	7	8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1	4

La sélection des établissements est faite en fonction de plusieurs critères : la transmission de signalements, la croissance du nombre d'établissements privés, et l'impact de la pandémie sur la réalisation du programme 2019-2021.

Le nombre de membres visés par VSG n'est pas inscrit, et ce, en raison du fait qu'il n'est qu'indicatif. Il ne pourra être confirmé qu'au moment de cette visite et sera par la suite inscrit dans le rapport annuel du comité d'inspection professionnelle.



BAS-ST-LAURENT ET GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

RÉSIDENCE DES BÂTISSEURS DE MATANE (incluant phase III)

HAVRE DE L'ESTUAIRE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CÔTE-NORD

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

LE NOBLE ÂGE INC.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

CHÂTEAU BAIE-COMEAU (Reporté COVID-19)

OASIS DES PIONNIERS (Reporté COVID-19)

CAPITALE NATIONALE

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

LES JARDINS LOGIDOR

LE JULES VERNE

LES RÉSIDENCES DE LONGPRÉ INC.

MAISON GÉNÉRALICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ (CORPORATION DES SERVICE MALLET)

MEDISYS

LA CITÉ MÉDICALE SAINTE-FOY (Reporté COVID-19)

LA ROSERAIE (Reporté COVID-19)

LES JARDINS LEBOURGNEUF (Reporté COVID-19)

RÉSIDENCE MANOIR MANRÈSE ET PAVILLON MURRAY (Reporté COVID-19)

MA CLINIQUE MÉDICALE LEBOURGNEUF (Reporté COVID-19)

LA CITÉ MÉDICALE CHARLESBOURG (Reporté COVID-19)



CHAUDIÈRE-APPALACHES

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

RÉSIDENCE AUBE NOUVELLE

CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (Reporté COVID-19) :

- CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR, SERVICES EXTERNES DE SAINT-GEORGES – CLSC DE SAINT-GEORGES (SANTÉ AU TRAVAIL) ET INSTALLATION DU PROGRAMME JEUNESSE BUREAU DE SAINT-GEORGES
- CHSLD RICHARD-BUSQUE

CENTRE D'ACCUEIL SAINT-JOSEPH DE LÉVIS INC. (Reporté COVID-19)

PAVILLON BELLEVUE INC. (Reporté COVID-19)

ESTRIE

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

VILLAGE GRACE (Communauté de retraités de Massawippi)

ACCUEIL NOTRE-DAME INC.

S.E.C. EXCELSOINS KNOWLTON (Reporté COVID-19)

CIUSSS DE L'ESTRIE-CHUS (Reporté COVID-19) :

- CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MRC-DE-COATICOOK
- HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT ARGYLL

RÉSIDENCE BROOKS (Reporté COVID-19)

LES RÉSIDENCES ET APPARTEMENTS LE MONASTÈRE (Reporté COVID-19)

RÉSIDENCE LA CROISÉE DE L'EST (Reporté COVID-19)

LES RÉSIDENCES SOLEIL-MANOIR GRANBY (Reporté COVID-19)

S.E.C. LE VÜ (Reporté COVID-19)



MONTÉRÉGIE

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS
LA TOURELLIÈRE ET LES COTONNIERS
RÉSIDENCE SOLEIL – MANOIR SAINTE-JULIE
LE COUSINEAU
RÉSIDENCE SOLEIL – MANOIR SOREL
LA MAISON DAUPHINELLE
RÉSIDENCES JACQUES-CARTIER INC.
CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST (Reporté COVID-19) :
- HÔPITAL PIERRE-BOUCHER
- CHSLD ÉLISABETH-LAFRANCE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DU CHEVALIER-DE-LÉVIS
CHSLD ARGYLE INC. (Reporté COVID-19)
CHSLD VALEO INC. (Reporté COVID-19)
CHSLD DE SAINTE-CATHERINE S.E.C. (Reporté COVID-19)
SÉLECTION ST-JEAN (Reporté COVID-19)
CLINIQUE MÉDICALE PIERRE-BOUCHER (Reporté COVID-19)
GMF MASKA – CLINIQUE MÉDICALE LA PROVIDENCE (Reporté COVID-19)

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS
LES TERRASSES DE LA FONDERIE (LES RÉSIDENCES PELLETIERS)
LES JARDINS DE LA CITÉ (LES RÉSIDENCES PELLETIERS)
RÉSIDENCE DES BÂTISSEURS - LOUISEVILLE
VILLA DOMAINE ST-GRÉGOIRE S.E.N.C. (Reporté COVID-19)



MONTREAL

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

LES HABITATIONS PELLETIER (Groupe Horizon)

POLYCLINIQUE CŒUR DE L'ÎLE

GMF DÉSY

GMF CENTRE D'URGENCE ST-LAURENT

CLINIQUE PRIVÉE EN ROUTE

CIUSSS CENTRE-SUD-DE L'ÎLE-DE-MONTREAL :

- GMF-U DE VERDUN (Reporté COVID-19)
- CHSLD DE VERDUN
- CHSLD PAUL-ÉMILE-LÉGER

RÉSIDENCE LUX GOUVERNEUR

PLACE ST-MORITZ

MANOIR DE L'ACADIE

MEDISYS

LES FLORALIES LASALLE

CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTREAL

- CHSLD de LASALLE

HÔPITAL DE RÉADAPTATION VILLA MEDICA (Reporté COVID-19)

CHSLD PROVIDENCE NOTRE-DAME DE LOURDES INC. (Reporté COVID-19)

LAVAL

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CHARTWELL DES ÉCORES

CISSS DE LAVAL (Reporté COVID-19) :

- CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE-DOROTHÉE

MANOIR ST-PATRICE INC. (Reporté COVID-19)

CHSLD DE LA VILLA-DE-VAL-DES-ARBRES INC. (Reporté COVID-19)

CHSLD DE LAVAL INC. (Reporté COVID-19)





LAURENTIDES

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CISSS DES LAURENTIDES

- CHSLD LUCIEN G. ROLLAND (Saint-Jérôme)

LES RÉSIDENCES DESJARDINS (ST-SAUVEUR) INC. (Reporté COVID-19)

RÉSIDENTE DU MARCHÉ (SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RDM) (Reporté COVID-19)

OUTAOUAIS

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

RÉSIDENTE NOTRE-DAME

CISSS DE L'OUTAOUAIS (Reporté COVID-19):

- HÔPITAL DE GATINEAU
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MANIWAKI

CHARTWELL DOMAINE NOTRE-DAME (Reporté COVID-19)

CHARTWELL MONASTÈRE D'AYLMER (Reporté COVID-19)

CITÉ JARDIN (TOUR IIIB ET V) (Reporté COVID-19)

RÉSIDENTE ET CHÂTEAU DE L'ÎLE (visite de contrôle) (Reporté COVID-19)

RÉSIDENTE VILLAGE RIVIERA

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (Reporté COVID-19):

- CHSLD DE VAL-D'OR
- HÔPITAL ET CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE DE VAL-D'OR
- HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC
- CHSLD DE MALARTIC